



**CITOYENNETÉ  
& FRATERNITÉ**  
15  
OCTOBRE  
2022  
journée nationale

## PARCOURS ET VILLAGES ASSOCIATIFS

UNE IDÉE D'ACTION PROPOSÉE PAR



### OBJECTIF DE L'ACTION

Faire appel aux associations locales permet de valoriser leurs actions, de sensibiliser sur un certain nombre de thèmes, d'impliquer les habitants et pourquoi pas, de faire naître de nouvelles vocations de bénévolat. Il s'agit de mobiliser les associations locales afin qu'elles proposent des animations participatives en lien avec les trois thèmes de la Journée nationale citoyenneté et fraternité (L'éducation : Promouvoir la citoyenneté et la fraternité - La citoyenneté : Favoriser l'engagement citoyen - Le vivre-ensemble : Développer le lien social). Ces animations peuvent se faire dans le cadre d'un village associatif ou de parcours. Les associations peuvent par exemple animer des ateliers participatifs, donner des cours collaboratifs, proposer un spectacle... Il faut avant tout montrer l'intérêt d'être bénévole et susciter ainsi de nouveaux recrutements.

### ORGANISATEUR POTENTIEL

Dans l'idéal la commune, en lien avec les associations et initiatives locales. Sinon un collectif d'associations ou d'habitants.

### PARTENAIRES POUVANT ÊTRE MOBILISÉS

Associations locales, collectifs d'habitants, mairies...

### DESCRIPTION

#### Déroulement type

- Contacter les associations locales pour leur proposer d'organiser des animations dans des lieux publics lors de la Journée nationale citoyenneté et fraternité.
- Définir le ou les lieux dans lesquels se dérouleront les animations. Contacter la Mairie et la Préfecture afin d'obtenir les autorisations d'exploitation de la place publique.
- Définir la programmation avec les associations. La programmation doit être gratuite et accessible à toutes et tous. Les animations imaginées doivent favoriser la participation du public afin de placer les participants dans un rôle d'acteur et non pas de consommateur. Elles doivent également favoriser la mixité sociale, de genre, de validité physique...

#### Imaginer des parcours

On peut construire des parcours, thématiques ou non. Les associations imaginent et co-conçoivent avec l'organisateur une expérience à faire vivre au public, en lien avec leur activité et en lien avec les thèmes de la Journée nationale citoyenneté et fraternité. Elles s'engagent à réaliser cette animation auprès du grand public aux horaires convenus.

- Les parcours doivent être situés dans un rayon facilement accessible pour les participants.
- Ils peuvent être parcourus en toute liberté, ou pour certains en parcours guidé.
- Les animations proposées le long des parcours peuvent être permanentes ou à horaires fixes.

- Les parcours peuvent être thématiques (exemples : développement durable, solidarité et inclusion, vivre ensemble, parcours pour enfants...).

### Construire un village associatif

On peut construire un village associatif dans un lieu central de la commune. Les associations y occupent une tente ou un stand pour la journée. Elles présentent leur activité associative et proposent des animations participatives en lien avec leur secteur d'activité et les thèmes de la Journée nationale citoyenneté et fraternité.

### Exemples

- Une association de lutte contre le gaspillage alimentaire peut, avec les participants qui le souhaitent, récupérer des légumes destinés à ne plus être vendus à la fin du marché pour en faire une soupe à partager.
- Une association qui lutte contre l'isolement des personnes âgées peut organiser des activités pour favoriser les liens intergénérationnels et lutter contre l'isolement : proposer des jeux intergénérationnels, cuisiner les recettes des anciens avec les plus jeunes et les partager lors d'un temps convivial...
- Une association qui défend l'environnement peut organiser le nettoyage d'espaces naturels avec découverte de la faune et la flore locales.
- Une association sportive peut organiser un tournoi sportif fraternel (voir fiche pratique dédiée).
- Une association culturelle peut organiser un spectacle sur les thèmes de la journée.
- ...

### Encadrement ou équipes à prévoir

- Les bénévoles ou salariés des partenaires associatifs locaux et des collectivités mobilisées.
- Si nécessaire des bénévoles (services civiques, habitants volontaires...) pour informer et orienter le public.

## LOGISTIQUE & COMMUNICATION

- Création d'une affiche personnalisée et de signalétique.
- Rédiger et diffuser un programme des animations de la journée.
- Communication en amont, pendant et en aval de l'évènement sur les réseaux sociaux, sur les outils de communication de la ville, dans les médias...
- Prévoir le matériel nécessaire pour le village des associations (tentes, tables, électricité...).